



Bon d'études canadien

Jeunes de 18 à 20 ans ayant connu
la protection de l'enfance



Vous ne savez pas comment payer
vos études après l'école secondaire?

Le gouvernement du Canada peut vous aider



Les jeunes pris en charge
nés en 2004 ou après
sont admissibles au
Bon d'études canadien

Vous pourriez obtenir jusqu'à

2,000 \$

pour vos études
après le secondaire



Pour obtenir le Bon d'études
canadien, vous avez besoin
d'un régime enregistré
d'épargne-études (REEE).

Aucune cotisation
n'est nécessaire

Comment utiliser cet argent

Vous pouvez utiliser cet argent
pour des études à temps plein
ou à temps partiel dans les

Programmes
des apprentis

CÉGEP

Collèges

Universités

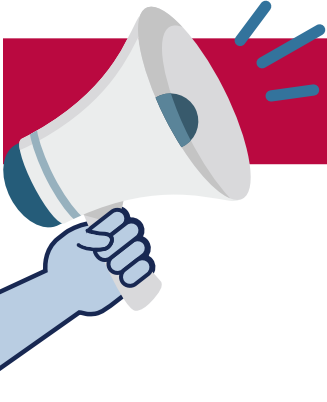
École
de métiers



Il peut aussi couvrir les dépenses comme
les frais de scolarité, les livres, les outils,
le transport ou le loyer



canada.ca/epargne-etudes



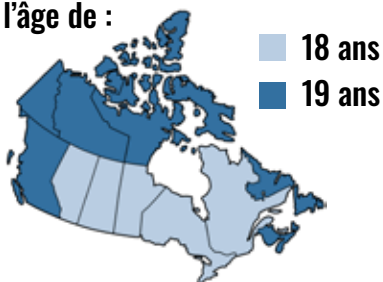
À noter!

À partir d'avril 2028, la limite d'âge pour réclamer rétroactivement le Bon d'études canadien passera de 20 à 30 ans.
C'est 10 années de plus pour obtenir du soutien pour vos études!

Le saviez-vous?



Vous pouvez ouvrir un REEE et demander le Bon d'études canadien à l'âge de :

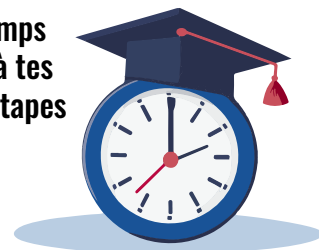


Le Government déposera le Bon d'études canadien dans votre REEE



Votre REEE peut rester ouvert jusqu'à 35 ans après son ouverture

Tu aura le temps de réfléchir à tes prochaines étapes



Comment y accéder

- 1 Demandez à votre responsable s'il a déjà ouvert un REEE pour vous. Sinon, prenez les prochaines mesures pour en ouvrir un vous-même.
- 2 Trouvez un **promoteur de REEE** qui offre le Bon d'études canadien. Certains offrent la possibilité d'ouvrir un REEE en ligne, par téléphone ou en personne.
- 3 Ouvrez un REEE et demandez le Bon d'études canadien. Vous aurez besoin de votre **Numéro d'assurance sociale** pour faire votre demande. Si vous êtes admissible, les sommes correspondantes du Bon d'études canadien seront déposés dans votre REEE.
- 4 Retirez de l'argent de votre REEE pour les dépenses liées aux études, comme les frais de scolarité, les livres et le transport.

Pour plus d'information consultez canada.ca/epargne-etudes

